



PREFET DU PUY - DE - DOME

Direction Départementale  
de la Protection des Populations

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° DDPP/PPAE/n° 2011-066  
LISTANT LES VÉTÉRINAIRES AUTORISÉS  
A ÉVALUER LE COMPORTEMENT DES CHIENS**

LE SECRETAIRE GENERAL  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

VU le Code Rural en sa partie législative et notamment son article L211-14-1 ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 août 2009 relatif aux modalités d'inscription des vétérinaires sur une liste départementale en vue de réaliser des évaluations comportementales en application de l'article L211-14-1 du code rural ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2011/PREF 63/52 du 2 mai 2011 portant délégation de signature à Monsieur Jean-Pierre MACHETEAU Directeur Départemental interministériel de la Direction Départementale de la Protection des Populations du Puy de Dôme ;

Vu les demandes des intéressés ;

SUR PROPOSITION de M. le Directeur Départemental de la Protection des Populations,

**ARRÊTE :**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :** Les docteurs vétérinaires listés ci après sont autorisés à réaliser des évaluations comportementales de chiens, conformément à l'article L211-14-1 du code rural susvisé.

Arrondissement	Nom	Adresse	Date diplôme	N° ordre national vétérinaire
AMBERT	Dr LANGLOYS Jean-Yves	Place de la République 63480 BERTIGNAT	1974	5371
CLERMONT FERRAND	Dr ACHDDOU Jean-Philippe	49,rue de la tuilerie 63730 LES MARTRES DE VEYRE	1989	9914
CLERMONT FERRAND	Dr CORGIER Clément	143, Boulevard Lafayette 63000 CLERMONT FERRAND	1999	15534

CLERMONT FERRAND	Dr COTTE Françoise	105 Avenue Jean Jaurès 63540 Romagnat	1989	10276
CLERMONT FERRAND	Dr DUCLEROIR Valeriya	11, rue de la Libération 63160 BILLOM	1997	20973
CLERMONT FERRAND	Dr FOURNIER-JOUVE Isabelle	1, rue Roland-Garros 63670 LE CENDRE	1983	5367
CLERMONT FERRAND	Dr GINHOUX Isabelle	1, rue Roland Garros 63670 LE CENDRE	1993	12953
CLERMONT FERRAND	Dr GISSELBRECHT Henri	33, rue du Puy de Dôme 63370 LEMPDES	1988	9141
CLERMONT FERRAND	Dr GODEFROID Thierry	Rue du Ruchon 63430 PONT DU CHATEAU	1998	17178
CLERMONT FERRAND	Dr GORSEN Yves	4, rue du Pont 63360 GERZAT	1988	0221
CLERMONT FERRAND	Dr PAQUET Jean-François	33, rue du Puy de Dôme 63370 LEMPDES	1996	13629
CLERMONT FERRAND	Dr VANDEGHEN Jacques	169, Boulevard Etienne- Clementel 63100 CLERMONT FERRAND	1993	115
ISSOIRE	Dr BARAUD Bertrand	46, avenue Jean Jaurès 63500 ISSOIRE	1995	9929
ISSOIRE	Dr BERHONDE Nathalie	46, avenue Jean Jaurès 63500 ISSOIRE	1995	8245
ISSOIRE	Dr DECARPENTRIE Sylvain	76, rue du 8 mai 63500 ISSOIRE	1997	13613
ISSOIRE	Dr FLECKENSTEIN Dorte	76, rue du 8 mai 63500 ISSOIRE	1996	13910
ISSOIRE	Dr GRALL Marie-Annick	46, avenue Jean Jaurès 63500 ISSOIRE	1995	15396
ISSOIRE	Dr VERGE Grégoire	76, rue du 8 mai 63500 ISSOIRE	2006	19657
RIOM	Dr CHAPPUIS Ivan	2, rue Louis Aragon 63200 MOZAC	1985	5332
RIOM	Dr FOUILLOUX Christine	2, rue Louis Aragon 63200 MOZAC	1991	14170
RIOM	Dr HODENCQ Gilles	8, place de la Mairie 63310 RANDAN	1971	5360
RIOM	Dr NEYROU Jean-François	Rue Baise Pascal 63390 ST GERVAIS D'AUVERGNE	1983	5385
THIERS	Dr CURTI Joël	1, rue du Docteur Corny 63190 LEZOUX	1998	13911
THIERS	Dr SARDA Béatrice	Clinique vétérinaire de la Basse Dore 9 place de la République 63290 PUY GUILLAUME	1986	9458
MONTLUCON	Dr DEBRADE Arnaud	03330 BELLENAVES	1992	12504

VICHY	Dr BALZER Alexandre	Clinique vétérinaire route de Gannat 03700 BELLERIVE SUR ALLIER	2002	17824
SAINT FLOUR	Dr LELIEVRE Florent	Clinique vétérinaire de l'Allagnon 59, avenue Charles de Gaulle 15500 MASSIAC	1998	17947
PUY EN VELAY	Dr JACOB Eric	Clinique vétérinaire des Iles d'Auvergne 15, rue du Mont Bar 43270 ALLEGRE	1982	3214

#### ARTICLE 2 :

Conformément à la loi, il est rappelé que le recours éventuel contre cet arrêté doit être fait devant le tribunal administratif de Clermont-Ferrand dans le délai de 2 mois suivant sa publication au recueil des actes administratifs du département du Puy-de-Dôme.

Le recueil est disponible notamment en mairie et sur le site internet [www.puy-de-dome.pref.gouv.fr](http://www.puy-de-dome.pref.gouv.fr).

#### ARTICLE 3 :

L'arrêté préfectoral DDPP/PPAE/2010/048 listant les vétérinaires autorisés à évaluer le comportement des chiens en date du 19 juillet 2010 est abrogé.

#### ARTICLE 4 :

Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Puy-de-Dôme, Mesdames et Messieurs les Maires du département du Puy-de-Dôme, Monsieur le Directeur Départemental de la Protection des Populations du Puy de dôme sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Lempdes, le 10 mai 2011

LE SECRETAIRE GENERAL,  
chargé de l'administration de l'Etat dans le département,  
P/le Secrétaire Général et par délégation,  
Le Directeur Départemental de la Protection des Populations,

Jean-Pierre MACHETEAU